MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Le Val-Saint-Germain

Autres communes :

R500

Appellation : Domaine du Château du Marais

Monument(s)

Appellation : Domaine du Château du Marais

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 26/03/1965

Étendue de la protection : Le château proprement dit en totalité ; la cour d'honneur avec ses pavillons ; les douves ; les façades et toitures des communs ; le sol de la cour des communs ; le jardin à la française et le parc boisé y compris l'avenue plantée d'arbres qui va de la route au château et tous les plans d'eau (cad.A 656 à 666) : classement par arrêté du 26 mars 1965

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.